

Le Pass' Sport pour la saison 2026-2027

Il y a des changements...

Montant de 70 euros.



Il sera ouvert aux :

- Jeunes de 14 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Jeunes en situation de handicap jusqu'à 30 ans (6 à 19 ans AEEH, 16 à 30 ans AAH) ;
- Étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS de moins de 28 ans, étudiants percevant une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2026- 2027.

Une campagne de communication à destination des bénéficiaires sera lancée à la fin du mois d'août. Les parents des bénéficiaires du Pass'Sport et les jeunes concernés recevront dans la seconde quinzaine d'août leur code unique, par voie électronique, à présenter dès leur inscription dans la structure sportive de leur choix.